

Le 31 mars 2010      INS C

0 5 2 7

**Office de l'enseignement préscolaire et obligatoire, du conseil et de l'orientation ; Commission du service psychologique pour enfants et adolescents pour la partie francophone du canton ; démission, remplacement**

### 1. Démission

Avec tous nos remerciements pour le travail accompli,

- Madame Christa Marti, Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale, Rathausgasse 1, 3011 Berne (Représentante de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale)

quitte ses fonctions au sein de la Commission du service psychologique pour enfants et adolescents le 28 février 2010.

### 2. Remplacement

Pour le reste de la durée du mandat, soit jusqu'au 31 juillet 2013, Madame Christa Marti est remplacée par :

- Monsieur Markus Loosli, Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale, Rathausgasse 1, 3011 Berne (Représentant de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale).

### 3. Bases légales

- Article 61, alinéa 6 de la loi du 19 mars 1992 sur l'école obligatoire (LEO ; RSB 432.210)
- Articles 7 et 17 de l'ordonnance du 5 avril 2005 sur le service psychologique pour enfants et adolescents (OSPE ; RSB 431.13)

A la Direction de l'instruction publique

Certifié exact

Le chancelier :

